



Interim longue durée renseignement

Par **nazim94**, le **26/09/2009** à **16:44**

Bonjour, voilà je vous expose mon probleme j ai travaillé 8 ans en interim dans la meme societe au bout de 8 ans on m a fait une proposition d embauche. le salaire proposé etait a valeur du smic avec un contrat de travail comportenant des clauses qui m empeche de me retourner contre la societe d ailleurs on m a interdit de prendre le contrat de travail pour l etudier tranquillement a la maison. concernant la societe d interim les intitulés de mes contrats ne correspondaient a mon travail effectué